DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de Hourtin Rue des Mascottes

PA 033 203 25 0001



Lotissement "Le Domaine des Tamaris"



PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



Maître d'ouvrage Maître d'oeuvre

CAP Développement 7 boulevard de Lattre de Tassigny 85 180 LES SABLES D'OLONNE

Tel : 06 63 62 00 43



Pierre De Juli

SELAS AUIGE

220 Cours Gambetta 33 400 TALENCE Tel: 05 57 35 35 80

Dossier: 25.030

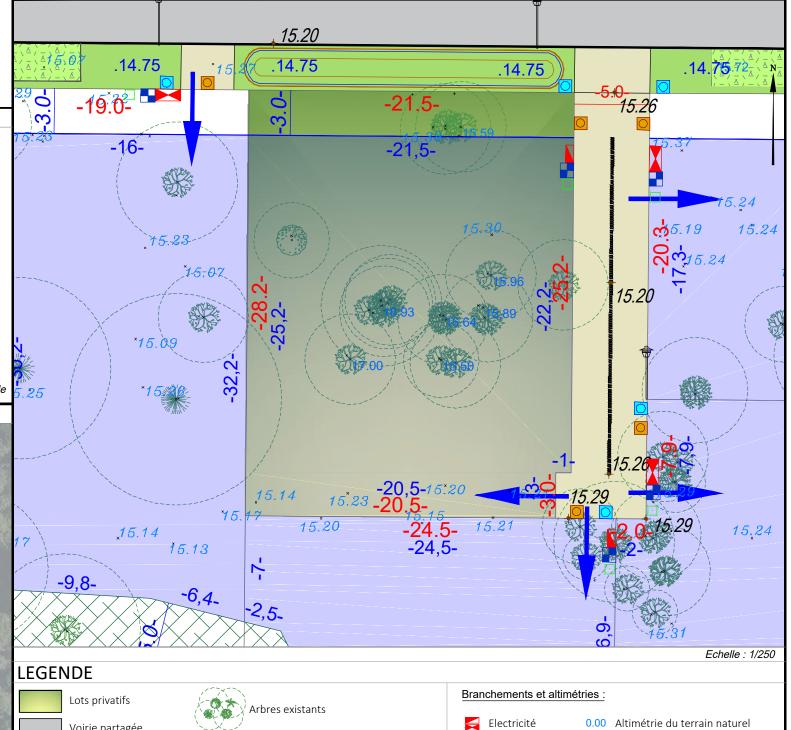
Date d'édition : Sept. 2025

LOT N°24 Plan de vente

Superficie du lot = 602 m^2 Référence cadastrale : Section CB n°2 partie

"Le Domaine des Tamaris"

HOURTIN



AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

Voirie partagée

Accès aux lots

- Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après bornage définitif des lots.
- 2. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil": chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs
- 3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candelabres, grilles et végétaux plantés, etc. ...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage.

Eau potable

Eaux usées

Eaux pluviales

Télécom

0.00 Cote de nivellement voirie projet

- 4. Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet voirie de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006.
- 5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
- 6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement

Végétation à conserver et/ou à renforcer Accès / allée de desserte Zone d'implantation des constructions Espaces verts communs A l'intérieur de la zone, si recul : R ≥ H/2 avec un minimum de 3m Stationnements